

# SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

## COMITÉ SYNDICAL

Délibération de la séance du  
mardi 5 mars 2019



**Président :** M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne

**Vice-Présidente :** Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon

**Présents :** M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne  
Mme Antoinette Butet-Vallias, conseillère municipale, Ville de Villeurbanne  
M. Jean Paul Chich, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne  
M. Jean Wilfried Martin, conseiller Métropole de Lyon

**Excusé(e)s :** Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon, **donne pouvoir** à M. Loïc Chabrier  
Mme Anne Reveyrand, conseillère Métropole de Lyon, **donne pouvoir** à Mme A Butet-Vallias  
M. Damien Berthilier, conseiller Métropole de Lyon, **donne pouvoir** à M. Jean Paul Chich

**Absents :** M. Ikhlef Chikh, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne  
Mme Sarah Sultan, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne

## Délibération n°1909 : Compte de gestion et Compte administratif 2018

Rapporteurs : Mme Coralie Toussaint, Responsable administrative et financière ENMDAD

## **Délibération n°1909 - Compte de gestion 2018 et Compte administratif 2018**

Mesdames, Messieurs,

Le résultat cumulé de l'exercice 2018, intégrant les reports 2017, dégage un excédent de la section de fonctionnement de **9 221.72 €** et un excédent de la section d'investissement de **16 363.93 €** soit un résultat global excédentaire de **+ 25 585.65 €** sur l'exercice considéré.

**Il n'y pas de restes à réaliser 2018** pour les deux sections.

Le budget prévisionnel 2018 a donc été réalisé comme suit :

- les dépenses prévisionnelles globales 2018 (5 357 843.15 €) ont été réalisées à **100 %**
- les recettes prévisionnelles globales 2018 (5 296 742.56 €) ont été réalisées à **99 %**

### **La section d'investissement :**

#### **Dépenses :**

Le Syndicat Mixte de Gestion a réalisé un investissement de **74 700.26 €**.

Les dépenses d'investissement se sont réparties de la façon suivante :

- 4 760.84 € pour les immobilisations incorporelles
- 67 684.12 € pour les immobilisations corporelles
- 2 255.30 € pour les opérations d'ordre entre sections

Le budget prévisionnel en dépense d'investissement 2018 (81 332.99 €) a donc été réalisé à **92 %**.

#### **Recettes :**

Les recettes d'investissement en 2018 ont été réalisées à hauteur de **76 301.20 €**, auxquelles s'ajoute le **report d'excédent d'investissement 2017 pour 14 762.99 €**, soit un total de recettes de **91 064.19 €**.

Les recettes d'investissement sont de la nature suivante :

- 8 710.38 € pour le FCTVA
- 20 025.07 € pour la subvention d'investissement métropolitaine
- 47 565.75 € pour la recette d'ordre d'investissement générée par les amortissements des biens 2017

Le budget prévisionnel en recette d'investissement 2018 (81 332.99 €) a donc été réalisé à **112 %**.

### **La section de fonctionnement :**

#### **Dépenses :**

Le Syndicat Mixte de Gestion a réalisé des dépenses de fonctionnement à hauteur de **5 357 843.15 €** (dont 72.00 € de charges rattachées).

Les dépenses de fonctionnement se sont réparties de la façon suivante :

- 538 429.02 € pour les charges de fonctionnement courantes 011, dont 72.00 € de charges rattachées
- 4 722 079.11 € pour les charges de personnel 012
- 41 689.85 € pour les autres charges de gestion courante

Transmis Préfecture le : *07/03/2019*

- 8 079.42 € pour les charges exceptionnelles
- 47 565.75 € pour le transfert des dépenses d'amortissement en recette d'investissement

Le budget prévisionnel en dépense de fonctionnement 2018 (5 377 322.75 €) a donc été réalisé à **99 %**.

**Recettes :**

Les recettes de fonctionnement du Syndicat Mixte de Gestion ont été réalisées à hauteur de **5 296 742.56 €**. Avec intégration pour 70 322.31 € d'excédent de fonctionnement 2017, la totalité de recettes de fonctionnement se chiffrent à **5 367 064.87 €**.

Les recettes ont été de la nature suivante :

- 785 885.29 € pour les produits des élèves
- 4 488 931.00 € pour les participations des membres statutaires et les subventions de l'Etat et de la Ville de Villeurbanne.
- 4 479.32 € d'atténuation de charges
- 15 191.65 € de produits exceptionnels
- 2 255.30 € pour les opérations d'ordre de transfert entre sections (cf. reprise de subventions d'amortissement)

Le budget prévisionnel en recette de fonctionnement 2018 (5 377 322.75 €) a donc été réalisé à **99 %**.

Il est proposé aux membres du Syndicat Mixte de Gestion, après assurance que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, d'approuver le Compte de gestion 2018 ainsi que le Compte administratif 2018 du Syndicat Mixte de Gestion de l'École Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique de Villeurbanne qui dégagent un excédent cumulé de **25 585.65 €**, soit un excédent de fonctionnement de **9 221.72 €** et un excédent d'investissement de **16 363.93 €**.

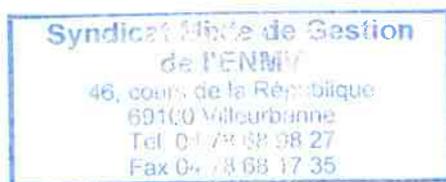
**Deux documents annexes :**

- Compte de Gestion 2018 (signature dématérialisée)
- Compte Administratif 2018

**SYNTHESE DELIBERATION 1909 – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF  
 2018**

	<b>CA 2018</b>	DEPENSES	RECETTES		
<b>REALISATION DE L'EXERCICE</b>	SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 357 843 €	5 296 743 €		
	SECTION D'INVESTISSEMENT	74 700 €	76 301 €		
<b>REPORTS DE L'EXERCICE 2018</b>	Report en section de fonctionnement	- €	70 322 €	excédents de 2017	
	Report en section d'investissement	- €	14 763 €		
<b>TOTAL</b>	TOTAL réalisations + reports	5 432 543 €	5 458 129 €		
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019</b>	SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €	- €		
	SECTION D'INVESTISSEMENT	- €	- €		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter sur 2019	- €	- €		
<b>RESULTAT CUMULE</b>	SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 357 843 €	5 367 065 €		
	SECTION D'INVESTISSEMENT	74 700 €	91 064 €		
	<b>SOLDE 2018 :</b>				
	FONCTIONNEMENT (hors restes à réaliser)		9 222 €	excédent	
	INVESTISSEMENT (hors restes à réaliser)		16 364 €	excédent	
<b>AFFECTATION DU RESULTAT SUR 2019</b>	Report en section de fonctionnement		9 222 €		
	Report en section d'investissement		16 364 €		
	Réserve d'investissement (intégration des RAR = auto financement)				

Après vote, les membres du syndicat mixte de gestion de l'ENMDAD approuvent le Compte de gestion 2018 ainsi que le Compte administratif 2018 du Syndicat Mixte de Gestion de l'École Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique de Villeurbanne.



**Loïc CHABRIER**

**Président du Syndicat Mixte de Gestion**

**Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique  
 Villeurbanne**